

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 24 février 2020

Service National Universel Lancement du recrutement des jeunes appelés pour 2020 en Isère

« Le Service national universel est un levier important pour construire la société de l'engagement que le président de la République appelle de ses vœux et une réponse aux fractures qui traversent notre société. »

Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Pour son lancement en 2019, 2 000 jeunes ont réalisé leur Service national universel dans 13 départements pilotes. Cette année, 30 000 jeunes seront accueillis dans l'ensemble des départements de France, d'hexagone comme des outre-mer.

En 2020, 600 jeunes volontaires seront retenus en Isère, pour accomplir un séjour de cohésion dans un autre département et réaliser des missions d'intérêt général de proximité.

Pourra se porter volontaire, tout jeune français, âgé de 15 à 17 ans et/ou dans l'année suivant sa classe de 3e et résidant dans le département de l'Isère. Lycéens, apprentis, décrocheurs, jeunes en situation de handicap peuvent, depuis le 3 février 2020, déposer leur candidature sur le site internet dédié : snu.gouv.fr

En avril, le préfet et la rectrice de l'académie finaliseront les opérations de recrutement afin de garantir que la cohorte de volontaires soit représentative de la jeunesse du département. Les jeunes volontaires retenus recevront alors une convocation indiquant leur affectation, dans un lieu qui sera obligatoirement hors de leur département de résidence. Les trajets et l'hébergement seront entièrement pris en charge, aucun frais ne sera à la charge des familles.

Le déploiement du SNU en 2020 prend prioritairement appui sur les périmètres ministériels de l'Éducation Nationale, des Armées et de la Cohésion sociale.

D'une durée totale d'un mois, le Service national universel comportera en 2020 :

- Un séjour de cohésion de douze jours qui aura lieu du 22 juin au 3 juillet 2020
- Une mission d'intérêt général de deux semaines (à effectuer dans l'année qui suit le séjour de cohésion) ou 84 heures réparties au long de l'année scolaire

Les volontaires pourront ensuite, s'ils le souhaitent, poursuivre leur engagement pour une période de trois mois (minimum) à un an, et ce jusqu'à leurs 25 ans.

« Le SNU est vraiment la meilleure expérience que la vie peut nous apporter et il ne faut pas avoir peur de se lancer. Je suis arrivée timide, je suis partie plus forte que jamais. »

« Le SNU m'a permis de reprendre ma vie en mains et de comprendre que je travaille pour arriver à mes buts. »

« Le SNU a été l'élément déclencheur pour mon projet professionnel. J'ai pu me tourner vers un métier qui me plaît, les pompiers de l'armée de l'air. Je m'y engage d'ailleurs à la fin de l'année. »

Témoignages de jeunes volontaires

« Ma fille appréhendait de partir seule à l'autre bout de la France. À son retour, elle était ravie d'avoir pu nouer des liens avec d'autres jeunes et elle était déjà impatiente d'effectuer sa mission d'intérêt général. »

Témoignage d'un parent

**Verbatim tirés de l'évaluation menée par l'institut l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) autour des premiers résultats de la préfiguration du Service national universel : premiers résultats, novembre 2019*

Dans chaque département, un ou plusieurs sites d'une capacité totale située entre 200 et 300 jeunes volontaires a (ont) été choisi(s) pour accueillir les séjours lors de la phase de cohésion. Pour l'Isère, les centres SNU retenus se trouvent sur le plateau du Vercors (Centre IGESA d'Autrans Méaudre et Centre Léo Lagrange de Corrençon). Ces douze jours de cohésion permettront aux jeunes de vivre l'engagement et l'inclusion dans un autre département que celui dans lequel ils résident, en hébergement collectif. Cette opportunité de vie en collectivité permettra à chaque jeune volontaire de créer des liens nouveaux, d'apprendre le vivre ensemble, de rencontrer des jeunes d'autres territoires et d'autres milieux sociaux que le sien, de développer une meilleure compréhension de soi même et des autres, de renforcer sa culture de l'engagement et ainsi de consolider son accomplissement et sa place dans la société.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

04 76 60 48 05

pref-communication@isere.gouv.fr



@Prefet38